



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18/3/2024

DÉPLACEMENT DE JEAN-LOUIS MASSON PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR À CUERS

VISITE DE L'EHPAD SAINT-JACQUES - LES CAPUCINES POINT PRESSE COINJOINT DÉPARTEMENT DU VAR/ÉTAT/ ARS PACA

VENDREDI 22 MARS 2024 DE 9 H 30 À 10 H 30
150, rue Jacques-Yves Cousteau - 83390 CUERS



Jean-Louis MASSON

Président du Conseil départemental du Var

CONTACTS

- Lilia CACCIA
Tél. 07 86 46 55 29
- Florence LE JUEZ
Tél. 06 60 15 77 68
- Émilie de la BOUVRIE
Tél. 06 20 14 56 36

presse@var.fr

Attachées de presse
Direction médias et événementiel

se rendra vendredi 22 mars 2024 à Cuers, pour une visite de l'établissement. Il sera accompagné du Préfet du Var, Philippe MAHÉ et du Directeur général de l'ARS PACA, Denis ROBIN.

La visite sera suivie à 10 h 10 d'un point presse afin de présenter la stratégie conjointe et les axes de coopération Département du Var/État/ARS PACA dans le soutien aux EHPAD. La signature d'une déclaration commune aux trois institutions conclura cette matinée.



En présence de

Françoise LEGRAEIN

Conseillère départementale,
déléguee à l'Autonomie et au Handicap

et

Bruno AYCARD

Conseiller départemental,
Canton de Solliès-Pont

Véronique BACCINO

Conseillère départementale,
Canton de Solliès-Pont

Le Département du Var et l'Agence Régionale de Santé partagent une compétence commune dans la gestion des EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). Ces structures sont des lieux de vie et de soins qui permettent d'accompagner le projet de vie des personnes âgées dépendantes dont le maintien à domicile n'est plus possible. À ce titre, ils coopèrent pour permettre aux EHPAD de consolider et développer leurs missions auprès de leurs publics.

Ils souhaitent accroître leur coopération pour accompagner au mieux les EHPAD.

Les engagements de l'ARS, de l'État et du Département feront l'objet d'une signature d'une déclaration commune sur trois axes :

- le soutien financier aux EHPAD,
- l'accompagnement des projets de restructuration, reconstruction et mise aux normes,
- l'accompagnement des EHPAD dans leurs nécessaires mutations et dans la diversification de leurs missions en développant leur ouverture sur l'extérieur.

À NOTER

Le Département du Var a consacré en 2023 :

77,5 M€ pour les EHPAD dont

► **40,2 M€**

au titre de l'hébergement pour les 3 272 bénéficiaires varois accueillis en EHPAD dans le cadre de l'aide sociale

► **37,3 M€**

au titre de la Dépendance pour les 10 845 bénéficiaires varois de l'APA pris en charge en EHPAD.

Le soutien financier apporté aux EHPAD

Le Département a voté une enveloppe de 3 millions d'euros d'aides exceptionnelles supplémentaires en 2023 pour les structures en grandes difficultés financières.

L'État a mobilisé 2,35 millions d'euros dans le cadre de la Commission départementale de suivi des établissements et services sociaux et médico-sociaux en difficultés financières du Var.

Par ailleurs, l'Agence Régionale de Santé PACA a alloué des crédits non reconductibles pour un montant de plus de 12 millions d'euros en 2023 pour les établissements du Var. Ce complément a permis le déploiement d'expérimentations renforçant la qualité de l'offre de service, de soutenir les projets favorisant la qualité de vie au travail ou de traiter des situations financières fragiles.

Le soutien aux projets de reconstruction, restructuration et mises aux normes

Le soutien à l'investissement des établissements pour personnes âgées et personnes en situation de handicap a été revalorisé de 20 millions d'euros supplémentaires grâce à la volonté de Jean-Louis Masson, Président du



Conseil départemental (soit 22 millions pour une dizaine d'EHPAD à reconstruire dont Felix Pey à Solliès-Pont ou encore Le Luc-en-Provence, Bargemon, Lorgues... dans le Plan Pluriannuel d'Investissement). L'ARS y contribue via les fonds Ségur pour un montant de 28.8 M€.

L'accompagnement des EHPAD dans la diversification de leur mission

Le Département du Var et l'État s'engagent à accompagner les mutations nécessaires des EHPAD, à diversifier leurs missions en développant leur ouverture sur l'extérieur à l'instar du développement des Centres de Ressources Territoriaux où les plateformes des EHPAD répondent aux enjeux des territoires en partenariat avec les dispositifs de maintien à domicile.

Sans oublier ...

Situé sur la commune de Cuers, l'établissement est un ancien hospice géré par les sœurs dominicaines, transformé en 1970 en maison de retraite implantée à l'origine dans le centre historique de Cuers. Établissement public autonome, son Conseil d'Administration est présidé par Bernard MOUTTET, Maire de Cuers et dirigé par Jean-David DELORT, directeur.

L'EHPAD Saint-Jacques bénéficie aujourd'hui d'une capacité totale de 153 lits dont 4 lits d'hébergement temporaires et 7 places d'accueil de jour. La totalité des lits est habilitée à l'aide sociale. Cet établissement apporte ainsi une offre diversifiée qui lui permet de proposer des réponses adaptées aux besoins des personnes âgées et de leur famille : Unité Alzheimer, Accueil de jour, Hébergement Temporaire, Pôle d'Activité et de Soins Adaptés.

LE PROGRAMME DE LA MATINÉE

- 9 h 30 : Accueil
- 9 h 40 : Visite de la structure : rez-de-chaussée et unité protégée
- 10 H 10 - 10 H 30 : Point Presse sur la **stratégie conjointe et la coopération entre le Département du Var et l'ARS dans le soutien aux EHPAD**
 - Interventions de :
Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental du Var
Philippe MAHÉ, Préfet du Var
Denis ROBIN, Directeur général de l'ARS PACA